

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
LEZE ARIEGE  
HAUTE-GARONNE**

**Nombre de membres**

dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	48	31	36

**N° 124/2017**

**OBJET : Signature d'une convention avec OCAD3E – 2017-2020**

**L'an deux mille dix-sept et le 6 juin à 20h30,**

**Le Conseil de la Communauté de Communes Lèze Ariège, dûment convoqué en date du 30 mai 2017, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.**

**ETAIENT PRESENTS :**

Mesdames Marie-Christine ARAZILS, Sylvie BOUTILLIER, Monique COURBIERES, Anne FIGUEROA, Pierrette HENDRICK, Hélène JOACHIM, Catherine MONIER, Joëlle TEISSIER, Danielle TENSA,

Messieurs René AZEMA, Serge BAURENS, Pascal BAYONI, Denis BEZIAT, Dominique BLANCHOT, Jean-Claude BLANC, Joël CAZAJUS, Jean CHENIN, Claude DIDIER, Régis GRANGE, Patrick LACAMPAGNE, René MARCHAND, Daniel ONEDA, René PACHER, Wilfrid PASQUET, Jean-Louis REMY, Alain RIVELLA, Jean-Claude ROUANE, Bernard TISSEIRE, Guy VESELY, Sébastien VINCINI, Michel ZDAN.

**ABSENTS AVEC PROCURATIONS :** Mme Nadine BARRE donne procuration à M. Jean-Claude BLANC, M. Jean-Pierre BASTIANI à Mme Joëlle TEISSIER, Mme Nathalie LAVAIL-MAZZOLO à M. Bernard TISSEIRE, M. Serge MAGGILOLO à Mme BOUTILLIER, M. Floréal MUNOZ à M. Jean-Claude ROUANE.

**ABSENTS EXCUSES :**

Mesdames Sabine PARACHE, Nadia ESTANG, Marie-Christine ESCOURROU-BERDOU,  
Messieurs Pierre-Yves CAILLAT, Serge DEMANGE, Serge MARQUIER, Alain PEREZ.

**ABSENTS NON EXCUSES :** Mme Carole LAFUSTE, Messieurs Bertrand COURET, Nicolas GILABERT, Jean DELCASSE, François NOWAK.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

**Madame Marie-Christine ARAZILS a été nommée secrétaire de séance.**

Monsieur Wilfrid PASQUET, Vice-Président en charge des déchetteries, indique que le SMIVOM de la Mouillonne avait conventionné avec l'éco-organisme OCAD3E en charge de la collecte séparée des déchets d'équipement Electriques et Electroniques ménagers (DEEE).

Cette convention permet à la collectivité de bénéficier de soutiens financiers, d'une organisation au niveau des évacuations, d'une traçabilité sur les enlèvements et le recyclage mais aussi de conseils pour la récupération et la mise en sécurité des DEEE.

Monsieur le Président propose de signer la convention avec OCAD3E pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2020 pour la collecte des déchets d'équipement Electriques et Electroniques.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

**APPROUVE** la signature d'une convention avec OCAD3E pour la période 2017-2020,

**CHARGE** Monsieur le Président de signer la convention et tous documents afférents.

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,  
Serge BAURENS